



**MAIRIE LES ARQUES**

**PROCES VERBAL DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE  
DE LES ARQUES**

**SEANCE DU 02 décembre 2024** tenue à la salle du conseil en séance ordinaire en présence de Monsieur le Maire, Jérôme Bonafous et des membres du conseil municipal suivant

Monsieur BONAFOUS Jérôme	<input checked="" type="checkbox"/> Présent	<input type="checkbox"/> Absent	<input type="checkbox"/> Procuration
Monsieur BOURHOVEN ROGER	<input checked="" type="checkbox"/> Présent	<input type="checkbox"/> Absent	<input type="checkbox"/> Procuration
Madame JOUHANNEAU SYLVIA	<input checked="" type="checkbox"/> Présent	<input type="checkbox"/> Absent	<input type="checkbox"/> Procuration
Madame LACOMBE CHRISTELLE	<input checked="" type="checkbox"/> Présent	<input type="checkbox"/> Absent	<input type="checkbox"/> Procuration
Monsieur MOUSSEAU PHILIPPE	<input checked="" type="checkbox"/> Présent	<input type="checkbox"/> Absent	<input type="checkbox"/> Procuration
Monsieur REDOULES FABRICE	<input checked="" type="checkbox"/> Présent	<input type="checkbox"/> Absent	<input type="checkbox"/> Procuration
Madame BERNA ISABELLE	<input checked="" type="checkbox"/> Présent	<input type="checkbox"/> Absent	<input type="checkbox"/> Procuration
Madame BOUSQUET VALERIE	<input checked="" type="checkbox"/> Présent	<input type="checkbox"/> Absent	<input type="checkbox"/> Procuration
Monsieur NEGRONI JONATHAN	<input checked="" type="checkbox"/> Présent	<input type="checkbox"/> Absent	<input type="checkbox"/> Procuration
Monsieur VENERIN PASCAL	<input checked="" type="checkbox"/> Présent	<input type="checkbox"/> Absent	<input type="checkbox"/> Procuration
Madame GOULDING SYLVIA	<input checked="" type="checkbox"/> Présent	<input type="checkbox"/> Absent	<input type="checkbox"/> Procuration

Le Quorum est de 6 membres. Le nombre de voix pour cette séance est de 11 avec 0 procuration

Procuration de \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

Procuration de \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

Le secrétariat de séance est assuré(e) par : **Monsieur Pascal VENERIN**

**Approbation du procès-verbal de la séance précédente 21 octobre 2024**

**Signature du PV de la séance du 21 octobre 20234 par**

Le Maire : Jérôme Bonafous

Le Secrétaire de séance : Pascal VENERIN

*République Française – Département du Lot*

Le Procès- verbal est ainsi arrêté pour diffusion sur le panneau d'affichage.

**Points à l'ordre du jour**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 02 décembre 2024**

Convocation le 25 novembre 2024

*L'an deux mille vingt-quatre, le 2 décembre 2024 à dix-huit heures s'est réuni le Conseil Municipal sous La présidence de Jérôme Bonafous, Maire de Les Arques.*

*Étaient présents : Jérôme Bonafous, Sylvia Jouhanneau, Christelle Lacombe, Fabrice Redoules, Pascal Vénéryn, Valerie Bousquet, Jonathan Négroni, Isabelle BERNA, Philippe Mousseau, Roger BOURHOVEN, Sylvia GOULDING*

*Étaient absents :*

*Secrétaire de séance : Monsieur Pascal VENERIN*

**I Inscription au plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée de chemins ruraux traversant le territoire de la commune.**

Après avoir pris connaissance des articles 56 et 57 de la loi n°83-663 du 22 juillet 1983, de l'article L311-3 du Code du sport dont les objectifs sont de mettre un réseau de chemins à la disposition du public désirant pratiquer la promenade ou la randonnée sous toutes ses formes, tout en assurant la préservation des chemins ruraux qui ont un rôle déterminant pour le développement du tourisme rural.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, émet un avis favorable à l'inscription au **Plan Départemental des itinéraires de Promenade et de Randonnée** (PDIPR) des chemins énumérés ci-dessous :

- Chemin Rural de Les Arques à Maussac Longueur 156m Tranche A Circuit de LADOUX
- Chemin Rural contournant la colline du cimetière de Les Arques par l'Est longueur 266 Tranche A Circuit de LADOUX
- Chemin Rural bordant le ruisseau de la masse longueur 319 Tranche A Circuit du Marais de Les Arques

Le conseil municipal s'engage donc à ne pas vendre ces chemins, sauf à en rétablir la continuité par un itinéraire de même valeur.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

- Autorisation Monsieur le Maire faire,

**Le conseil municipal vote et approuve :**

POUR : 11

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 02 décembre 2024

Convocation le 25 novembre 2024

*L'an deux mille vingt-quatre, le 2 décembre 2024 à dix-huit heures s'est réuni le Conseil Municipal sous La présidence de Jérôme Bonafous, Maire de Les Arques.*

*Étaient présents : Jérôme Bonafous, Sylvia Jouhanneau, Christelle Lacombe, Fabrice Redoules, Pascal Vénéryn, Valerie Bousquet, Jonathan Négroni, Isabelle BERNA, Philippe Mousseau, Roger BOURHOVEN : Sylvia GOULDING*

*Étaient absents pouvoir*

*Secrétaire de séance : Monsieur Pascal VENERIN*

**CRÉATION NOUVELLE OPÉRATION D'INVESTISSEMENT ET DÉCISION MODIFICATIVE**  
**N°3**

Monsieur le Maire informe l'assemblée de la nécessité de prendre une décision modificative N°2 sur le budget 2024. En effet, la création de l'opération 204182 Subvention d'équipement Monsieur Le Maire propose de prendre la décision modificative suivante.

La somme de 10 565.00 représente 7.5% des dépenses d'investissement.

Dépense 204182 Abondement de 10 565.00 euros  
GFP Recette 13251 crédit 10 565.00

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal  
- Autorisation Monsieur le Maire faire,

**Le conseil municipal vote et approuve :**

POUR : 11  
CONTRE : 0  
ABSTENTION : 0

Secrétaire de séance  
Pascal VENERIN

**Les Arques, le 4 décembre 2024**  
**Monsieur le Maire,**

**Jérôme BONAFOUS**

*République Française – Département du Lot*

Questions Diverses :

- Décoration du village pour Noël 2024